

Séance du 23 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois juin à 19h00, les membres du conseil municipal de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de la mairie sous la présidence de M. Thomas BARNERIAS, maire.

Date de convocation: 17/06/2025.

Étaient présents: Mmes Monique CHOMETTE, Sylvie CLEMENCON, Yvette DA SILVA, Tiphaine FLORES, Florence HENRY, Arlette RELIER ; Mrs Thomas BARBAT, Thomas BARNERIAS, Pierre CABUT, Romain PIREYRE, Rémy SOLER, Nicolas VAUCHEL

Absents: Mme Éliane AUBERGER, M. Raymond CHEMISSER

Procurations: Éliane AUBERGER à Nicolas VAUCHEL
Raymond CHEMISSER à Romain PIREYRE

M. Rémy SOLER a été élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération:
n° 250623-02

Attribution de marché voirie 2025 : Chemin des Vernières, Route de Ferrat, Route de Bourgeade et Chemin de la Bertrande

Dans le cadre du programme pluriannuel de réfection de la voirie, M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux, que des travaux sur les routes de Ferrat et de Bourgeade ainsi que sur les chemins des Vernières et de la Bertrande (voies communales n° 17, 25, 31 et 35) sont programmés pour l'automne 2025.

Il rappelle le déroulé : après plusieurs réunions préparatoires avec l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale du Puy-de-Dôme), qui assure pour la commune la maîtrise d'œuvre, l'appel d'offre a été lancé en mai 2025, l'ouverture des plis a eu lieu le 16 juin 2025.

Deux offres ont été reçues et ont fait l'objet d'un comparatif et d'une notation, selon le règlement de consultation.

M. le Maire indique que ces deux offres remises sont de très bonnes qualités.

La mieux disante est EUROVIA.

Les conseillers doivent se prononcer sur l'entreprise à retenir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de confier les travaux de voirie, à l'entreprise EUROVIA, pour un total TTC de 74 401,20 €.

AR Prefecture

063-216301382-20250623-DCM250623_02-DE
Reçu le 01/07/2025

- Charge le maire d'informer les entreprises, et lui donne délégation de signature pour tout document nécessaire dans ce dossier.

Votants: 14

Abstentions: 0

Pour: 14

Contre : 0

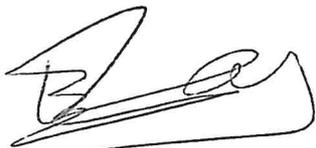
Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 24/06/2025.

Le maire,

Thomas BARNERIAS



Le secrétaire de séance,
Rémy SOLER

